



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **jeudi 9 mars 2023** à **18h00** en session ordinaire.

## Ordre du jour

- \* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2023
- \* Choix du secrétaire de séance

### FINANCES PUBLIQUES

- Avenant au contrat de Délégation de Service Public avec la SAUR

### Questions diverses

- Date prochain conseil municipal

Fait à Montsauche-les Settons, le 6 mars 2023,

Le Maire,  
LECLERCQ Marie

